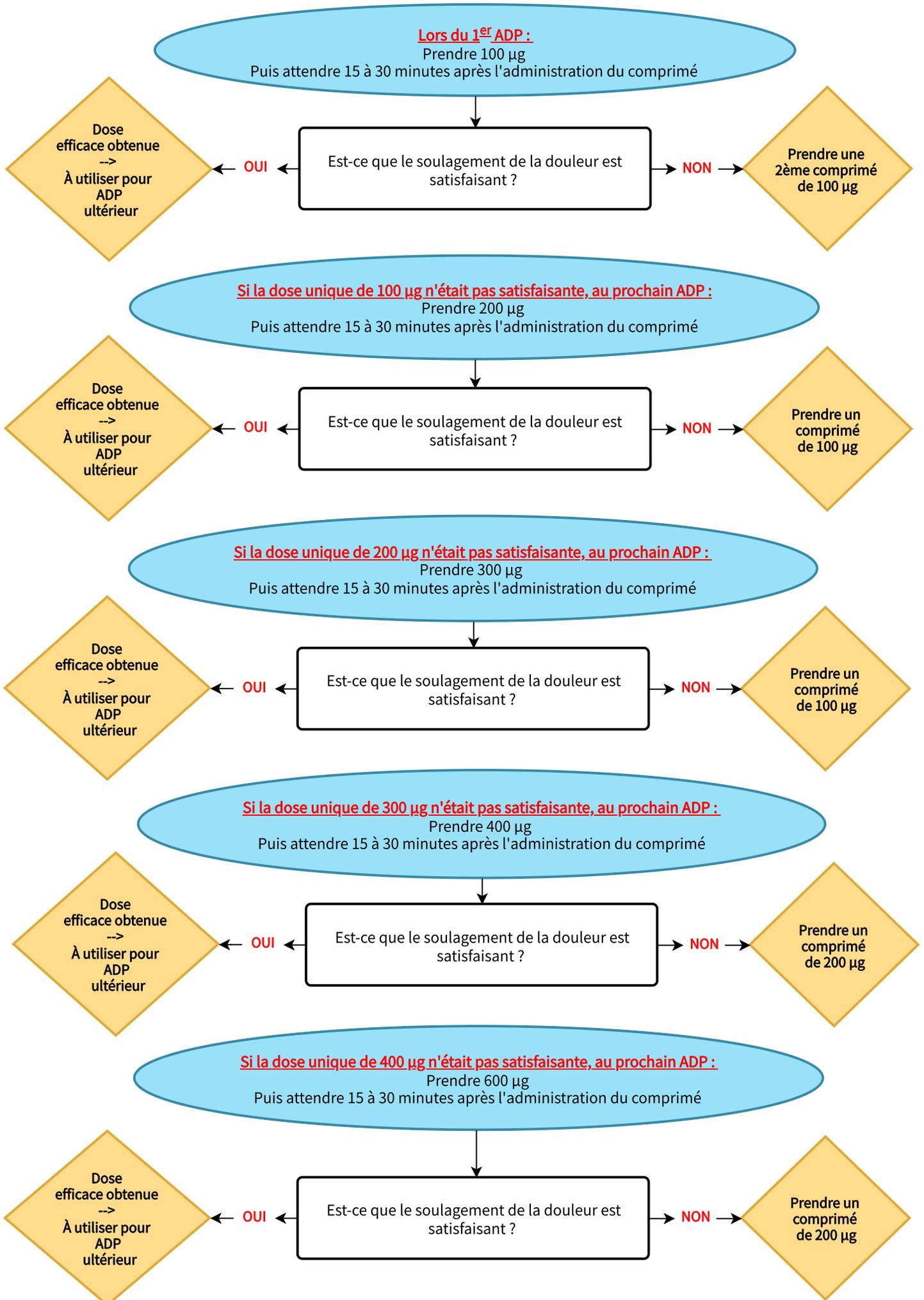
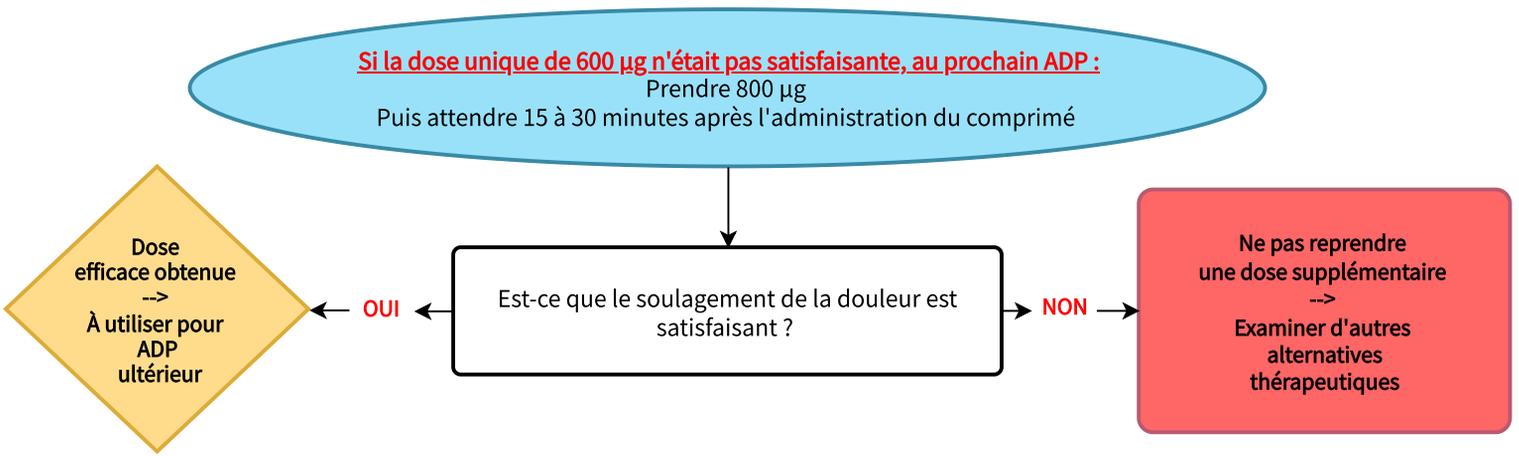


Titration de la spécialité Abstral® :

"Identifier une dose d'entretien optimale pour le traitement des accès douloureux paroxystiques (ADP). Cette dose optimale doit permettre une analgésie adéquate avec un taux acceptable d'effets indésirables"





ATTENTION :

- Lors de la phase de titration, l'accès douloureux paroxystique ne peut être traité par plus de deux prises d'Abstral[®].
- Un **délai d'au moins 2 heures** doit être respecté pour traiter le prochain accès douloureux paroxystique avec Abstral[®].

Lorsque la dose efficace est obtenue avec un taux acceptable d'effets indésirables, on utilisera cette dose pour les ADP ultérieurs
c'est ce que l'on appelle le traitement d'entretien :

- On limite le traitement de 4 ADP maximum par jour, soit quatre doses d'Abstral[®] maximum.
- Si on dénombre plus de 4 ADP par jour et pendant plus de 4 jours consécutifs, le traitement de fond morphinique doit être réévalué (posologie ou changement de spécialité).
- En cas de modification du traitement de fond morphinique, la dose d'Abstral[®] doit être réévaluée et réadaptée.